



EPP

PRISE EN CHARGE D'UNE INSTABILITÉ CHRONIQUE DE LA CHEVILLE :

Prise en charge par le pédicure-podologue d'une instabilité chronique de la cheville chez le sportif

Objectifs pédagogiques

N° DPC : 72992425172

- ✓ Rechercher des facteurs favorisant ou aggravants.
- ✓ Rechercher des complications de cette instabilité.
- ✓ Savoir mener des observations morpho-statiques en charge et décharge.
- ✓ Savoir réaliser les tests fonctionnels et Ankle go test.

Financement

DPC

Indemnité : 319 €

Non connectée

Public :



Podologue

Durée : 7 heures

Pré-requis : Aucun

Programme

La formation s'organise en trois temps :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2ème tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.
- **Classroom** : une session interactive en ligne pour approfondir, échanger et consolider les acquis.